

Bilan d'activités 2007 du Cnar Culture

Synthèse

Sommaire

- 1 • Mobilisation territoriale
- 2 • Services aux DLA et C2RA
- 3 • Veille documentaire et production d'outils sur l'emploi et l'économie
- 4 • Aide à la structuration des réseaux
- 5 • Suivi qualitatif et quantitatif des accompagnements DLA Culture

1. Mobilisation territoriale

Le travail de **promotion du programme DLA auprès des associations culturelles** semble encore nécessaire : 61 % d'entre elles ne sont adhérentes à aucun réseau ou fédération (source Matisse / CNRS, 2005) et ne bénéficient donc pas d'un relais d'information de ce type. Rappelons que le secteur culturel est le domaine associatif où le taux de non-adhésion à un réseau est le plus élevé.

Le Cnar Culture a donc poursuivi son **action en direction des centres de ressources ou autres organismes d'information des associations culturelles**. L'important travail de sensibilisation sur le Dispositif mené auprès et par le ministère de la Culture auprès de ses services déconcentrés semble maintenant terminé. Toutes les Drac ont été informées de l'existence et du fonctionnement du dispositif. Nous observons d'ailleurs cette année des actions partenariales DLA-Drac plus fréquentes. Nous intervenons quand de nouveaux conseillers DRAC entrent en poste.

Avec la décentralisation et le rôle que jouent désormais les Conseils régionaux sur le secteur culturel, il nous

a semblé important en 2007 de concentrer nos interventions de **mobilisation et d'information** auprès de ces **collectivités territoriales**. Ces actions sont d'autant facilitées que de nouveaux Établissements (EPCC, associations,...) missionnés par les Conseils régionaux sur le secteur culturel (création, formation, conseil...) sont demandeurs d'information sur le dispositif.

Nous avons également répondu à des sollicitations émanant d'organismes divers : les parcs naturels régionaux, via l'IPAMAC (Inter-parc du Massif central), quelques Agences régionales à l'amélioration des conditions de travail (ANACT) ou encore l'Institut des villes via la mission Nouveaux territoires de l'art.

Enfin, les chargés de mission du Cnar Culture se sont fait le relais du dispositif à l'occasion de **rencontres, colloques, séminaires en région** (séminaire sur l'économie sociale et solidaire, rencontres sur la culture...) réunissant des associations, des administrations et des élus. Les DLA et C2RA sont toujours mobilisés lors de ces rencontres pour se faire connaître et y participer activement.

2. Services aux DLA et C2RA

Environ 120 **SVP** ont été traités en 2007 (330 SVP depuis 2004) auprès des DLA. 60 % des DLA font appel à ce service. Les évaluations par les DLA du service permettent de mesurer une **satisfaction globale très forte**. Les **demandes** des DLA tendent à devenir **plus qualitatives**. Plusieurs FAQ ont en outre été produites (intermittents, labels discographiques, statuts associatifs avec collègue, mesure d'audience pour les radios associatives...).

Des **formations pour les DLA** ont été mises en place avec plusieurs C2RA (Aquitaine, Picardie, Centre) pour expliciter l'environnement du secteur culturel, son organisation, les outils méthodologiques produits par Opale. Ces formations donnent lieu à l'élaboration de pistes de travail sur ce secteur dans la région concernée.

On constate une **intensification des collaborations avec les C2RA** : réflexion et conseils pour la mise en place d'accompagnements collectifs en Bretagne et dans le Centre ou sur la mise en place d'un plan sectoriel en Rhône-Alpes et en Picardie, préparation et organisation d'une journée de mobilisation territoriale en PACA. Des actions sont également en cours avec les C2RA Réunion (mise en place d'un plan d'accompagnement de la filière culture) et les C2RA Normandie, Auvergne, Midi-Pyrénées sur la mobilisation des réseaux culturels régionaux. Il n'existe pas encore de C2RA en Ile-de-France, mais le Cnar Culture a poursuivi en 2007 le travail avec l'inter-DLA de cette région, autour de l'emploi dans les compagnies de spectacle vivant, à travers une mission expérimentale financée par Arcadi (agence régionale centrée sur le spectacle vivant). Cette mission a abouti au développement d'un co-financement d'un accompagnement Arcadi/DLA.

3. Veille documentaire et production d'outils

Les DLA ont fait part d'une certaine difficulté à prendre en compte l'ensemble des outils produits par les différents niveaux du dispositif (C2RA, Cnar, Avise). Nous avons donc concentré nos efforts sur une meilleure appropriation des outils existants par les DLA. **La lettre d'information du Cnar Culture** (deux numéros en 2007 en juillet et décembre) ou la gazette des DLA éditée par l'Avise participent de cet effort d'accompagnement pédagogique des productions d'outils méthodologiques. Nous avons également assuré pour l'Avise l'élaboration de deux **fiches-repères Culture** : « L'école des arts du cirque », « le collectif d'art plastique et visuel ») et une mise à jour des fiches précédentes prévue pour fin 2007.

Nous avons également ouvert un nouvel outil sur notre **site Internet** à l'attention des DLA, des associations et des prestataires, « **l'espace ressources mutualisation** », qui vise à apporter une sélection de ressources sur les débats en cours, à présenter les dispositifs existants, la réglementation, des expériences emblématiques des points de synthèse sur le thème de la mutualisation de l'emploi.

Nous avons en outre piloté au printemps 2007 l'édition du « **guide juridique et fiscal des radios associatives** », réalisé par des juristes, suite à une étude-accompagnement co-financée par le Cnar Culture et 5 DLA. D'autres études-accompagnement sur une méthodologie proche (accompagnement local et capitalisation nationale) sont envisagées.

4. Aide à la structuration des réseaux

L'année 2007 a surtout été marquée par une implication plus forte des deux confédération (Ufisc, Cofac), signataires de conventions avec Opale. La structuration du Cnar a donc évolué vers un renforcement du **co-pilotage** de la mission avec ces deux confédérations. En outre, face à la difficulté pour les fédérations nationales de se décliner en régions, nous devrions signer en 2008 des contrats d'association avec quelques réseaux régionaux impliqués dans le dispositif sur leur territoire et pas forcément affiliés à des fédérations nationales.

Comme nous l'avions prévu en 2006, Le Cnar Culture joue de plus en plus le rôle d'une plateforme d'échanges entre fédérations culturelles, notamment à travers **l'organisation de séminaires** en commun sur des thèmes liés à l'emploi, la structuration et la

professionnalisation (rencontres acteurs-chercheurs sur le thème « Culture et économie solidaire », séminaire sur la LOLF...).

Suite à des concertations avec le Cnar, notons que le ministère de la Culture a accordé des postes FONJEP pour les coordinateurs de 11 fédérations.

Enfin, un **travail important** a été développé avec les réseaux sur **l'observation de l'économie et de l'emploi dans le secteur culturel** : mise en place d'outils d'enquête pour des fédérations, développement de nouvelles méthodologies d'observation, enquête nationale sur l'emploi et l'économie. Ces travaux nous permettent d'envisager pour 2008 la mise en place d'une plateforme coopérative de recueil d'information sur Internet pour améliorer cette observation.

5. Suivi qualitatif et quantitatif des accompagnements DLA

Nous avons mené en 2007 un **travail complémentaire de traitement des données Énée** sur le secteur culturel. Nous sommes désormais en mesure de répartir les associations culturelles par grand domaine (théâtre, musique, patrimoine...) et grande fonction (structures de création, diffusion...). Nous pouvons constater un fort intérêt des C2RA pour obtenir des

extractions propres à leur région. Nous avons par exemple travaillé sur ce sujet avec les C2RA PACA, Centre et Picardie.

Un bilan complet des accompagnements DLA Culture sur l'année 2005 et 2006, prenant en compte ces traitements complémentaires, a été édité.

Opérateur délégué du Cnar Culture
Association Opale - Culture & Proximité
45 rue des 5 diamants 75013 Paris
Site Internet : www.culture-proximite.org

Contact : Luc de Larminat. Tél. : 01 45 65 20 00
Email : luc@culture-proximite.org



Fonds social européen



Ministère de l'économie,
des finances et de l'emploi



Ministère
Culture
Communication